

# Evénement

## Renaturation entamée

Pour Bruno Hug, administrateur de la S.I. Les Crénées, qui gère le domaine, la CIPEL préconise des mesures efficaces mais faisables. En outre, il explique que la S.I. Les Crénées, a entrepris d'importants travaux de revitalisation et de renaturation du périmètre de la réserve naturelle, concrétisant ainsi une grande partie des recommandations relatives aux Crénées.



## D'autres perspectives de mise en valeur sur La Côte

L'étude de la CIPEL a mis en lumière d'autres lieux offrant des perspectives de mise en valeur sur La Côte. Parmi elles, on trouve l'embouchure de la Promenthouse, celle de l'Aubonne, du Boiron de Morges, ainsi que de la Venoge.

# Mies cache un bijou de biodiversité

**Nature** Une étude de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman met en lumière les grandes qualités du domaine des Crénées.

DOSSIER RÉALISÉ PAR DELIA COLLARDI

Le domaine des Crénées dans la commune de Mies, serait un vrai petit bijou de biodiversité. En effet, selon une étude du mois dernier faite par la CIPEL (Commission internationale pour la protection des eaux du Léman), le domaine des Crénées est le second point le plus important du secteur Genève-Nyon en terme de biodiversité. Le premier étant l'embouchure de la Versoix.

«L'étude de l'état des rives du Léman et leur potentiel de renaturation» fait état de diverses mesures qui devraient être prises afin de maintenir ce potentiel et de le maximiser. En voici quelques-unes: au niveau terrestre, l'étude relève que la zone serait idéale pour le rétablissement de marais. Et les milieux lacustres qui y existent étant intéressants, ils mériteraient d'être étoffés. Au niveau aquatique, les échanges entre le lac et la lagune devraient être maintenus, afin de favoriser les échanges d'eau et d'éviter l'eutrophisation. Cela permettrait aussi une meilleure migration des espèces piscicoles. Une plateforme à sternes (sorte de mouettes) pourrait être amé-

nagée. En outre, l'installation d'une roselière permettrait à ces oiseaux et aux autres de ne pas être dérangés par le passage de personnes le long du lac. Toujours selon l'étude, le développement potentiel du site sur plusieurs milliers de m<sup>2</sup> pourrait faire des Crénées le principal pôle de reproduction des oiseaux aquatiques sur le Petit Lac.

### Il y a 158 espèces d'oiseaux et 150 espèces de plantes

A noter que cette zone regroupe un nombre impressionnant de qualificatifs. C'est une réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance nationale depuis 2001, et une zone de protection biologique supérieure, selon le plan directeur cantonal des Rives Vaudoises du lac Léman depuis 2000. Toujours selon ce plan, les Crénées représentent un des trois «secteurs à vocation naturelle prioritaire».

La zone des Crénées a également été définie réserve naturelle communale depuis 1985 et réserve de faune depuis 1976. C'est une des dernières roselières lacustres et la seule portion de rive naturelle entre Genève et Coppet. On y trouve près de 58 espèces d'oiseaux et 150 espèces de plantes.



La zone des Crénées est une réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance nationale. DR

## Trois questions à Patrice Engelberts, syndic de Mies

«Nous allons tout faire pour préserver cette réserve»



Le syndic de Mies, Patrice Engelberts se dit conscient de la richesse de la zone des Crénées. Archives La Côte

Le syndic de Mies, Patrice Engelberts, se prononce sur le domaine des Crénées et la progression du dossier.

### Quelle est votre réaction par rapport à cette étude de la CIPEL qui met en valeur votre commune?

Il est évident que nous allons suivre les recommandations de la CIPEL. Nous sommes totalement conscients que cette réserve est d'une richesse incroyable au niveau de la biodiversité. Il est évident que tous les acteurs qui ont affaire à ce domaine vont tout entreprendre pour le maintien de sa richesse.

### Où en est le dossier des Crénées ?

Le plan de quartier est en phase de finalisation. Il est actuellement entre les mains des services cantonaux. Son avalisation par l'Etat ne devrait plus tarder. Il faut dire que ce dossier reste très complexe. En effet, des intérêts opposés se confrontent: rendre la zone constructible et préserver la réserve naturelle. En parallèle, le règlement pour la réserve est établi.

### Le dossier va-t-il traîner encore longtemps?

Cela risque de prendre

beaucoup de temps. Tout ce qui touche à l'interface entre les terrains privés, qui seront habités et la réserve devra être précisément défini.

Par exemple, quelles seront les mesures pour les futurs habitants et leurs animaux domestiques? Pourront-ils se promener en toute liberté? Que va-t-on mettre pour délimiter la réserve et les maisons? Des barrières? Des ronces? Mais il y a une chose qu'il est important de relever: c'est un domaine privé, la commune n'a donc pas son mot à dire.

## Les Crénées: propriété recensée

Le domaine des Crénées se trouve sur la commune de Mies. C'est une des vingt-huit grandes propriétés qui sont recensées selon le plan directeur cantonal des rives vaudoises du lac Léman datant de 2000. Le domaine s'étend sur neuf hectares et abrite le Château de Pourtalès, ainsi qu'une réserve naturelle. C'est la société immobilière les Crénées SA qui gère le domaine et souhaite y construire des villas.